



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Comptabilité, contrôle, audit

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne
- UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Comptabilité, contrôle, audit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150007619

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation a lieu à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne est destinée à des étudiants de troisième année de licence (L3), spécialité *Comptabilité, contrôle* ou ayant le Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG). Des cours de mise à niveau sont intégrés au parcours. Les étudiants viennent, pour 83 %, de la région parisienne, du reste du territoire national, pour 7 %, et, pour moins de 10 %, d'universités partenaires étrangères pouvant suivre les modalités de recrutement.

La formation propose à des étudiants un parcours *Comptabilité, contrôle, audit* de niveau master dans l'Essonne, de 540 heures en première année de master (M1) et de 390 heures en seconde année (M2). Elle permet de bénéficier d'équivalences à cinq des sept Unités de Valeur du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion. Par le biais de cours de droit et de comptabilité, ce master permet d'avoir des connaissances pour passer les deux autres Unités de Valeur de ce Diplôme.

In fine, la formation permet d'être expert-comptable, moyennant un stage d'au moins trois ans et l'obtention du Diplôme d'Expertise Comptable.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Au terme des deux années de master, les étudiants devraient avoir des bases pour poursuivre une carrière en cabinet d'expertise-comptable ou d'audit. Pour ce faire, le contenu de la formation et l'articulation des deux années s'ajustent aux exigences liées aux équivalences du diplôme. Cette formation peut être réalisée en alternance, en formations continue ou initiale grâce à l'absence de mutualisation avec d'autres masters et à une concentration des cours sur deux journées par semaine. Cette formation est donc particulièrement professionnalisante avec un stage ou une alternance dont le suivi est individualisé. Ce suivi est assuré par un tuteur universitaire, un maître d'apprentissage en entreprise et un carnet de liaison électronique. Pour les alternants, durant le stage d'au moins six mois sur trois jours par semaine, le suivi est assuré par le truchement d'un carnet de liaison numérique du centre de formation des apprentis. Pour les étudiants suivant une formation classique, le stage a une durée de quatre mois minimum. Notons aussi un cours, durant la seconde année, d'un volume horaire de 20 heures ayant pour objectif de préparer les étudiants à leur future vie professionnelle. Cependant, ramené au volume horaire global de la formation (M1 et M2), il ne représente que 2 % des enseignements.

Cette formation en *Comptabilité, contrôle, audit* est la seule dans l'Essonne. Il en existe d'autres dans le Sud de la région parisienne. La création du Campus de Saclay est une opportunité et une menace avec le rapprochement de formations jusque-là concurrentes. Cependant, devant s'adosser à un laboratoire (en demande de création) commun à Telecom Ecole de Management, à l'École de Management de Grenoble et à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et répondant aux demandes d'un acteur économique local (l'ordre des experts-comptables de l'Essonne) et des étudiants pour ce type de formation, la mention *Comptabilité, contrôle, audit* trouve une certaine légitimité dans son environnement socio-économique et scientifique. Le dossier mentionne la création prochaine d'une équipe de recherche en finance / comptabilité. Sur le plan international, des partenariats avec des universités africaines, anglaise, italienne, mexicaine sont invoqués. Les partenariats en Afrique sont faits avec des institutions malienne, marocaine et, notamment, sénégalaise. Le diplôme CCA est réalisé en partenariat avec l'École Supérieure de Commerce Dakar. Sur ce point, le dossier ne précise pas si les étudiants de cette École Supérieure de Commerce viennent suivre les cours à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne ou si ce diplôme est entièrement réalisé à Dakar.

Les inscrits au diplôme étant d'origines variées, le diplôme semble avoir une attractivité relative. Le taux de sélection n'est pas précisé. Le passage en M2 est soumis à l'approbation d'un jury d'enseignants. Le taux de réussite est de 67 % en M1 en 2011/2012 (comprenant deux étudiants doublant et douze abandons), contre 93 % en M2. Les débouchés à la sortie ne sont pas chiffrés. Le devenir des étudiants se trouve principalement dans les cabinets d'experts-comptables. Il est dommage que le dossier ne précise pas plus en détails le profil des postes occupés comme, par exemple, le nombre d'experts-comptables réellement formés (ayant validé le Diplôme d'Expertise Comptable (DSCG)). De même, il serait souhaitable d'indiquer le nombre d'étudiants obtenant le DSCG à un an et à deux ans. Il n'y a pas de poursuite en doctorat, malgré la présence de deux enseignants qui pourraient encadrer de futurs doctorants, l'adossement à un laboratoire et l'encouragement des étudiants à participer aux travaux de l'équipe de recherche.

Enfin, le pilotage de la mention repose sur une équipe composée principalement d'intervenants professionnels, une secrétaire à mi-temps et un conseil de perfectionnement se réunissant tous les deux ans. Le conseil de perfectionnement comprend des enseignants, des représentants des entreprises d'accueil et des étudiants. Ce conseil permet de juger la qualité des enseignements et leur adéquation avec le monde de l'entreprise. Il n'est pas indiqué dans le dossier de prise en compte des recommandations faites par l'AERES lors de la précédente évaluation.

Au-delà de ce conseil, il n'existe pour l'heure aucune évaluation des enseignements par les étudiants ou anciens étudiants. Celle-ci doit être mise en place prochainement au niveau de l'université.

- Points forts :

- Le suivi administratif des stagiaires et alternants.
- La possibilité de suivre cette formation en alternance et en formations continue ou initiale.
- L'existence d'une spécialité *Comptabilité, contrôle* en troisième année de licence permettant d'avoir une spécialisation progressive des étudiants.

- Points faibles :

- Manque de précisions du dossier et non-prise en compte de la recommandation de l'AERES.
- Manque d'enseignants-chercheurs en CCA et d'adossement à une équipe de recherche du domaine.
- Manque d'orientation active ou de rattrapage se traduisant par des taux d'échec de 33 % en master 1.



- Recommandations pour l'établissement :

Il semblerait souhaitable de tenir compte des évaluations de l'AERES Page : 3 ou du moins d'expliquer pourquoi on ne les considère pas, de recruter des enseignants-chercheurs en comptabilité, contrôle et/ou audit et de poursuivre les efforts en termes de cours de rattrapage avant de débiter l'année de M1, à défaut d'opérer une orientation active.



Observations de l'établissement

Evry, le 28 avril 2014

Affaire suivie par :

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes

Objet : Evaluation des masters vague E
Réf AERES : S3MA150007619

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant le master mention « comptabilité, contrôle, audit ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de mention et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



EVALUATION DES DIPLOMES MASTERS – VAGUE E

Observations	
Domaine	Droit, économie, gestion
Mention	Comptabilité, contrôle, audit
Demande n°	S3MA150007619
Responsable de mention	Eric Paget-Blanc

Mesdames et Messieurs les membres du comité d'évaluation,

Nous vous remercions pour vos commentaires portant sur le master Comptabilité, Contrôle, Audit (CCA).

Nous souhaitons apporter des éléments de réponse aux questions que vous soulevez dans votre rapport

1. Le master CCA va être porté, à partir de 2017, par l'Université Paris-Saclay (Upsay) ; un nouveau programme a été défini en collaboration avec l'Université Paris-Sud (UPSud), qui sera partenaire de l'UEVE dans ce master, ce qui impliquera des changements importants en matière d'organisation.
2. Le master CCA est à présent adossé à un laboratoire : il s'agit du Litem, unité de recherche commune à l'UEVE, Télécom Ecole de Management (TEM) et Grenoble Ecole de Management (GEM), qui est en cours d'évaluation par l'AERES. Cette unité commune a été créée en 2013, et permettra, dans les années à venir, d'intégrer dans le master des enseignants-chercheurs (EC) de TEM et de GEM. J'ajoute qu'il est difficile de recruter des EC en comptabilité, d'où notre préférence pour des recrutements de PAST – un total de 5 PAST interviennent dans le master CCA. Par ailleurs, du fait de la création d'un master commun à l'UEVE et UPSud, des enseignements seront assurés par des EC d'UPSud.
3. Le pilotage de la mention est assurée par un Professeur des Universités, qui dirige le master et a été nommé coordinateur du master CCA d'Upsay avec son homologue d'UPSud ; le directeur adjoint est un expert-comptable ayant un statut de PAST, ce qui nous paraît nécessaire pour assurer le lien avec l'ordre des experts –comptables (qui intervient dans les décisions relatives aux équivalences pour le DSCG). Nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'améliorer le système d'évaluation des enseignements et avons décidé d'introduire un questionnaire anonyme à destination des étudiants dès cette année.
4. Le taux de réussite des étudiants de l'UEVE au DSCG est impossible à évaluer, car nous ne disposons pas de cette information - c'est également le cas des autres universités : seul le taux de réussite pour l'ensemble des universités est rendu public. Par ailleurs, les diplômés du master CCA se destinent aux carrières en entreprise ou en libéral, et il est rare qu'ils poursuivent leurs études en doctorat ; ce phénomène peut s'observer dans les autres universités délivrant un master CCA.
5. Malgré nos efforts, il est très difficile de connaître le devenir des étudiants, car ceux-ci ne répondent pas toujours aux questionnaires envoyés, et il est également difficile de vérifier les informations recueillies. Nous pouvons cependant vous assurer, sur la base des retours que nous avons, que le taux d'insertion professionnelle est excellent. Nous nous engageons, dans le cadre du master CCA Upsay, à consacrer plus de moyens à ce suivi.

6. Le taux d'échec de 33% en M1 mentionné dans le rapport est élevé ; il s'agit, je pense, du taux relevé dans des années suivant la création du master. Je peux vous assurer que ce taux a été considérablement réduit : il était nul en 2011/12 et de seulement 4,5 (soit 1 échec et 1 abandon) en 2012/13.
7. L'accord avec Sup de Co Dakar ne concerne pas une délocalisation de diplôme ou d'enseignements, mais une poursuite d'études à Evry pour les étudiants sénégalais. Tous les cours ont lieu à Evry.
8. Nous ne comprenons pas les commentaires faisant référence à la non prise en compte des recommandations de l'AERES. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir préciser à quelles recommandations vous faites référence.

Cordialement .



Eric Paget-Blanc
Professeur des Universités,
Directeur du Master CCA de l'UEVE